

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GSD MONDE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

GSD Monde a pour objectif la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice composite 50% DOW Jones 600 (dividendes réinvestis) et 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y, sur l'horizon de placement recommandé, au moyen d'une gestion discrétionnaire dynamique, combinant une exposition aux marchés d'actions et de taux en vue de limiter les risques spécifiques liés à chaque classe d'actifs.

L'indice de référence composite est 50% DOW Jones 600 (dividendes réinvestis) et 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y. Le Dow Jones 600 est l'indice européen coté en continu constitué des 600 premières capitalisations boursières du marché européen. L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y est l'indice représentatif de la performance des obligations d'état de la zone euro de maturité comprise entre 5 et 7 ans.

Indicateur de référence

L'indice de référence composé est défini comme suit : 50% de l'indice DOW Jones 600 (Eur) et 50% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y (coupons réinvestis).

Cependant à tout moment, la composition du portefeuille du FCP et sa performance pourront s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, qui n'est qu'un indicateur de comparaison, afin de rester en adéquation avec son objectif de gestion.

L'indice Dow Jones 600 (Eur) est l'indice européen coté en continu représentant 600 valeurs, sélectionnées pour leur représentativité, leur importance et choisies en fonction d'exigences multiples (capitalisation, liquidité et diversification sectorielle). Le poids de chaque valeur dans l'indice est pondéré par sa capitalisation flottante.

Il est calculé par la société Dow Jones et est disponible sur le site www.boursorama.com. L'indice est calculé dividendes réinvestis. Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.stoxx.com.

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7, publié par l'organisme FTSE, propose de refléter la typologie réelle d'un panier d'emprunts d'Etat de maturité 5-7 ans de la zone Euro. Il présente une sensibilité variant de 4 à 6. Le FCP ne sera pas tenu de respecter la sensibilité de l'indice et pourra s'en écarter significativement. Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.ftse.com.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur STOXX Limited de l'indice Dow Jones 600 n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'administrateur FTSE Limited de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7 est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la SGP dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Le FCP pourra être investi jusqu'à 100% de l'actif net en actions et titres assimilés de sociétés internationales, principalement de la zone euro et dans la limite de 35% de l'actif net de pays émergents, appartenant à tous types de secteurs d'activités économiques et de toutes tailles de capitalisation

boursières. L'exposition au risque de change sera proportionnelle à la part de l'actif investi hors zone euro et ne dépassera pas 75% de l'actif net.

Pour des raisons fondamentales, il pourra par ailleurs être investi jusqu'à 100% de son actif net en titres de créances monétaires et obligataires émis par des Etats ou des émetteurs privés, libellés en euro ou en toute autre devise, dont la notation sera Investment Grade ou jugés comme tels par la société de gestion ou les agences de notation. La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 10.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés pour couvrir le portefeuille et/ou accroître la sensibilité aux marchés par une surexposition pouvant aller jusqu'à 100% de l'actif net, portant ainsi l'exposition globale du portefeuille aux différentes classes d'actifs à 200% maximum. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée et sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement mentionnés à l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier et répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Profil de risque

Risque de crédit et de contrepartie: le fonds peut subir des pertes en cas de baisse de la qualité du crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier ou plus rarement (puisque investissement rare pour GSD Monde) de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.

COMMENTAIRE DE GESTION

GSD Monde

Contexte macroéconomique :

2018 a commencé sous les meilleurs auspices, l'optimisme gagnant les investisseurs après une année 2017 positive pour la plupart des actifs financiers mondiaux. Sur le plan économique et au niveau des sociétés les voyants étaient au vert en début d'année.

La croissance était au rendez-vous (environ 3 % aux Etats-Unis et plus de 2 % dans la zone euro), l'inflation restait modérée (inférieure aux objectifs des banques centrales), le resserrement monétaire semblait jalonné... Dans cet environnement favorable, les résultats des sociétés étaient attendus en croissance d'environ 8 % en Europe et de plus de 20 % aux Etats-Unis (grâce à la réforme fiscale).

Les marchés actions ont donc commencé l'année en fanfare, avec des plus-hauts historiques pour les indices européens (dividendes réinvestis) et pour le S&P 500 en janvier. Malheureusement, les actifs financiers risqués ont connu une brutale inversion de tendance dès février, rattrapés par un accès de tension sur les obligations souveraines américaines. La bonne santé économique des USA faisait craindre aux investisseurs que l'inflation dérape et que la banque centrale américaine soit obligée d'adopter une politique monétaire plus restrictive.

L'aversion pour le risque s'est maintenue jusqu'au printemps. Les données économiques publiées se sont avérées quelques peu décevantes (par rapport à des attentes très optimistes) tandis que D. Trump se lançait dans un conflit commercial avec le reste du monde. Fidèle à son slogan de campagne « America First » le président US décidait d'imposer des taxes et barrières douanières sur les importations (en particulier l'acier et l'aluminium et les produits chinois).

Les mois d'avril et mai ont été marqués par un net rebond des actifs, sur fond d'apaisement des tensions évoquées ci-dessus et de stabilisation des données économiques. Les marchés actions affichaient alors des performances positives depuis début janvier. L'indice CAC 40 atteignait un point haut à 5657 mi-mai (à +6,49 %), l'Eurostoxx 50 gagnait 2,63 % et le S&P 500 montait de 2,56 %.

Le semestre s'est achevé de manière plus compliquée en Europe, sur fond de crise en Italie. L'alliance entre deux partis « anti-austérité », la Ligue du Nord et le Mouvement 5 étoiles, pour former un gouvernement populiste a entraîné de la défiance sur la dette italienne et par ricochet sur les obligations et actions des valeurs financières (les banques italiennes chutant de 20 à 25

% sur le seul mois de juin). Les indices actions de la zone euro ont ainsi perdu entre 6 % (CAC 40) et 13 % (indice italien FTSE MIB). Ils ont ensuite oscillé, au cours de l'été, au gré des déclarations des dirigeants italiens et des réponses des instances européennes.

Pendant ce temps, les marchés américains poursuivaient leur marche en avant, s'appuyant sur de solides données économiques et des résultats de sociétés en nette progression. Le S&P 500 a ainsi atteint un point haut historique le 3 octobre à 2939,86 points.

La morosité s'est accentuée au second semestre en Europe, d'importants flux sortants des actifs européens. Les investisseurs s'inquiétaient de l'absence d'avancées sur le front du Brexit et des menaces populistes dans la zone euro (Italie, « gilets jaunes » en France...).

Dans le même temps les marchés émergents (Turquie et Argentine en particulier) ont souffert d'une perte de confiance de la part des investisseurs. La hausse des taux courts aux Etats-Unis a entraîné des arbitrages vers les actifs en dollars et des sorties des actifs émergents. Les devises de ces pays ont chuté, obligeant les autorités monétaires à réagir en augmentant leurs taux directeurs, afin de limiter les sorties de capitaux. Ce mouvement, nécessaire, a des conséquences sur la croissance de ces pays.

Les marchés actions américains ont commencé à baisser au cours de l'automne, entraînant une accélération de la chute des autres indices mondiaux. Les investisseurs focalisent alors leur attention sur les mauvaises nouvelles (réelles ou simples craintes), occultant les points positifs. Mentionnons la guerre commerciale entre Etats-Unis et Chine, l'incertitude politique en Europe avec l'Italie et la perspective d'un « hard Brexit », les hausses de taux de la Fed, la chute du prix du pétrole, un possible ralentissement économique mondial, la baisse de la croissance en Chine...

Au lieu du rallye de fin d'année tant attendu le mois de décembre a été marqué par une succession de séances de baisse sur les marchés financiers, le pessimisme étant renforcé par la faible liquidité sur de nombreux actifs. Les indices actions et obligataires ont ainsi fini 2018 sur leurs plus bas niveaux annuels. Les actions européennes connaissent leur plus forte baisse depuis 2011. Les actions américaines et les obligations affichent leurs plus mauvaises performances depuis la chute de 2008.

Pourtant, très paradoxalement, 2018 restera comme une année de croissance mondiale forte (aux alentours de 3,8 %), certains pays comme les Etats-Unis connaissant même leur plus forte croissance économique (supérieure à 3 %) depuis 2007.

Dans la zone euro, la croissance a ralenti au cours de l'année et ressortira sous les attentes de janvier dernier. Néanmoins, avec un PIB (Produit Intérieur Brut) en hausse de 1,9 % (contre 2,5 % en 2017) nous sommes loin d'une récession. Cet essoufflement s'explique par des facteurs temporaires tels que les nouvelles normes d'émission dans l'industrie automobile (qui ont nettement freiné la production et les ventes) mais également par la forte hausse du prix du pétrole jusqu'à la mi-octobre. Ce dernier élément réduit le pouvoir d'achat des ménages et contraint leur consommation d'autres biens et services. Malgré tout l'économie reste solide, la baisse du chômage (8,1 % dans la zone euro contre 8,7 % un an auparavant), la hausse de la population active et des salaires soutiennent la consommation et l'investissement.

Dans le même temps l'environnement inflationniste reste favorable, permettant aux entreprises d'afficher une hausse des chiffres d'affaires et des profits. Les bénéfices des sociétés européennes devraient croître de 6 % cette année (2018) et ceux des entreprises américaines de 24 % (portés par la réforme fiscale).

La banque centrale américaine, la Fed, a certes poursuivi sa normalisation monétaire en augmentant son taux directeur 4 fois cette année, mais le rythme reste lent en comparaison des précédents cycles économiques. Dans la zone euro le resserrement monétaire n'est pas encore à l'ordre du jour, la BCE évoquant un possible (et limité) mouvement après l'été 2019.

Au global, sur l'année, l'indice CAC 40 est en baisse de 10,95 % (- 8,88 % pour l'indice dividendes réinvestis CAC 40 NR). L'EuroStoxx 50 et le Stoxx Europe 600 perdent respectivement 14,34 % (- 12,03 % dividendes réinvestis) et 13,24 % (- 10,77 % dividendes réinvestis). L'indice allemand, le DAX 30, chute de 18,26 %, particulièrement impacté par les craintes d'un ralentissement de la croissance (et l'effet sur les entreprises exportatrices).

Les petites et moyennes capitalisations connaissent une baisse bien plus marquée, affectées par la faible liquidité de cette classe d'actifs et d'importants flux sortants. L'indice CAC Small perd ainsi 26,8 % sur l'année.

Outre-Atlantique, l'indice S&P 500 baisse de 6,24 %, le Dow Jones 30 perd 5,63 % et le Nasdaq est à -3,88 %.

Ailleurs le bilan boursier n'est guère plus réjouissant. Le Nikkei (Japon) perd 12,5 % sur l'année, les indices chinois (Shanghai) chutent de 25 %. Les marchés émergents baissent également, -16 % au Mexique, -14 % en Afrique du Sud, -25 % en Turquie...

La performance des valeurs est fortement hétéroclite au sein même des grands indices boursiers. Surtout, l'élément le plus marquant est la corrélation entre la valorisation d'un titre et sa performance annuelle. Cette année, plus un titre était « cher » (fortement valorisé), plus sa performance est élevée. A l'inverse les valeurs « peu chères » le sont devenues encore plus, affichant des baisses marquées.

Dans l'indice CAC 40, douze valeurs s'affichent en hausse sur l'année et vingt-huit sont en baisse. Les secteurs aéronautique et du luxe affichent les meilleures performances. Les titres cycliques et les bancaires souffrent fortement. Sur le podium on retrouve ainsi Safran +22,69 %, Dassault Systemes +17,06 % et Kering +12,60 %. A l'inverse les pires performances sont pour Valeo -59,03 %, Atos -41,10 % et BNP Paribas -36,59 %.

Au niveau de la zone euro (EuroStoxx 50), trois titres sont en hausse de plus de 20 %, Nokia, Safran et Royal Ahold Delhaize. Onze valeurs perdent plus de 30 %, les plus mauvaises performances concernent Bayer, Deutsche Post et ING Group.

Au sein du Stoxx Europe 600, on retrouve la même segmentation sectorielle, avec une chute des financières, des valeurs automobiles et des cycliques. De nombreux titres perdent plus de 40 % dont Faurecia, Zalando, Ingenico, Commerzbank, Continental...

Seul le secteur des « utilities » est en hausse sur l'année, à +2 %. Les secteurs de la santé, de l'énergie et des médias sont en baisse modérée, entre 0,4 % et 1,7 %. Les secteurs ayant le plus souffert sont la construction (-17,1 %), les banques (-25,4 %) et les valeurs automobiles (-26,4 %).

Du côté obligataire, la plupart des actifs connaissent leur plus mauvaise performance depuis 2008. Seules les obligations souveraines européennes les plus sûres sont en légère hausse. Les obligations françaises à 10 ans gagnent ainsi 0,5 % et les obligations allemandes de même maturité montent de 1,5 %.

En fin d'année, le rendement des obligations françaises à 10 ans s'affiche à 0,71 %, contre 0,77 % fin 2017 (ce qui correspond à une très légère hausse de la valeur des obligations). Le taux à 10 ans allemand est passé de 0,43 % à 0,24 %.

Outre-Atlantique, les taux souverains sont en hausse à 2,68 % (contre 2,43 % il y a un an). Ils ont fortement monté jusqu'à l'automne, atteignant un point haut à 3,25 %, portés par la forte croissance américaine et les hausses de taux de la Fed. Ensuite, pendant la baisse des marchés actions, ces titres ont joué le rôle de « valeur refuge », entraînant une nette chute de leur rendement.

Signalons également la baisse des obligations italiennes (taux à 10 ans passé de 1,94 % à 2,74 %), les investisseurs s'inquiétant du financement des mesures annoncées par le nouveau gouvernement en place. Ces tensions se sont atténuées en fin d'année, le gouvernement se montrant plus conciliant avec les instances européennes.

Au niveau des entreprises, l'indice Itraxx Crossover (obligations d'entreprises notées entre BBB- et BB) est passé de 233 en début d'année à 353, ce qui correspond à une nette augmentation du spread (écart de rendement) avec les titres les mieux notés. L'indice plus spécifique des obligations financières subordonnées a plus que doublé, passant de 104 à 228. Cet écartement s'explique par la hausse de l'aversion au risque des investisseurs, qui exigent un rendement supérieur pour détenir ces titres. Les obligations concernées ont par conséquent baissé.

L'indice obligataire Bloomberg Barclays euro aggregate (obligations, majoritairement souveraines, de la zone euro les mieux notées) perd 2,16 % sur l'année. L'indice BofAML Euro High Yield (obligations d'entreprises de la zone euro les moins bien notées) est en baisse de 8,56 %.

Plusieurs émetteurs ont connu un « accident de parcours », marqué par des craintes quant au remboursement de leurs dettes et une chute de la valeur des obligations. Mentionnons le distributeur espagnol DIA, la holding de contrôle de Casino, Rallye, le parapétrolier Vallourec, le producteur de zinc Nyrstar...

De manière plus générale, plusieurs secteurs ont particulièrement souffert, équipementiers automobiles, grande distribution, matières premières, sociétés parapétrolières, ainsi que les émetteurs italiens.

Au niveau des devises, les mouvements sont faibles entre les principales monnaies. Le dollar se renforce de 4,5 % par rapport à l'euro. L'euro/dollar termine l'année à 1,143. La livre sterling

est en légère baisse par rapport à l'euro (-2 %), les inquiétudes liées au Brexit n'ayant pas eu d'impact majeur.

Les devises émergentes ont souffert d'importantes sorties de capitaux et affichent des mouvements bien plus marqués. La livre turque chute de 39,6 % par rapport au dollar, le rand sud-africain baisse de 16,2 % et le peso argentin perd la moitié de sa valeur.

Du côté des matières premières industrielles et énergétiques la baisse est généralisée. L'aluminium, le cuivre et le nickel baissent de 17 %, le zinc chute de 27 %.

Le baril de pétrole Brent Crude perd 19,55 % sur l'année. Le Crude Oil est en baisse de 24,11 %. Le pétrole a connu une forte hausse jusqu'à début octobre, passant de 65 à 85 dollars le baril (référence Brent Crude Oil). Par la suite, une posture moins restrictive des Etats-Unis vis-à-vis des exportations iraniennes, la forte augmentation de production de pétrole non conventionnel aux Etats-Unis et le déboucement de positions spéculatives ont entraîné un retournement de cette tendance.

Enfin, l'once d'or est en baisse, modérée, de 2,14 %.

Performance du fonds et principaux mouvements:

Le fonds GSD Monde chute de 26,30 % sur l'année 2018 tandis que son indice de référence (50 % Stoxx Europe 600 + 50 % Euro MTS 5-7 Y) est en baisse de 5,31 %.

Bien que l'exposition sur les petites et moyennes capitalisations ait été réduite en cours d'année, nous avons été très impactés par la chute de ces valeurs. Souffrant d'une faible liquidité et d'importants rachats au sein des fonds « petites et moyennes capitalisations » cette classe d'actifs a été fortement chahutée.

Au cours de l'année nous avons investis sur des titres correspondant aux critères GARP (croissance à prix raisonnable). Des positions ont été soldées lorsque les objectifs de cours ont été atteints.

Parmi les mouvements les plus importants nous pouvons citer des achats d'actions Total, Kendrion, Corestate, Dustin Group, FnacDarty, Axa.

Du côté des ventes signalons les actions Akka Technologies, Solutions 30, SES, Teleperformance, United Health Services, GFI Informatique (OPA sur la société).

Perspectives :

En ce début d'année 2019, les enquêtes de conjoncture s'avèrent quelque peu décevantes sans pour autant remettre en cause le scénario central d'une poursuite du cycle économique.

2017 fut une année d'accélération de la croissance au niveau mondial, 2018 a été marquée par une désynchronisation entre les Etats-Unis et le reste du monde, 2019 pourrait être l'année d'une convergence de la croissance vers des niveaux plus modérés.

Néanmoins les facteurs de soutien à la croissance restent importants. Marché de l'emploi bien orienté en Europe et aux Etats-Unis, avec de multiples créations de postes et des salaires en hausse. Accès facile au financement pour les ménages et les entreprises grâce à de faibles taux d'intérêt. Confiance des ménages. Repli des cours du pétrole qui apporte un supplément de pouvoir d'achat aux ménages et permet aux entreprises d'améliorer leurs marges.

Surtout, la plupart des mauvaises nouvelles semblent prises en compte dans les cours des actions et des obligations (corporates et financières). Ainsi le repli des marchés actions européens sur les derniers mois de l'année 2018 est cohérent avec une baisse des bénéfices des sociétés de 8 % à 10 % en 2019. Pourtant les résultats sont attendus en croissance, par les analystes, d'environ 8 % cette année.

La dissipation progressive des craintes devrait permettre un net rebond des marchés financiers en 2019.

La donne est identique pour les obligations d'entreprises et financières. Les écarts de rendement avec les titres les mieux notés ont nettement augmenté, atteignant leur plus haut niveau depuis fin 2012. Dans le même temps les fondamentaux des émetteurs ne se sont pas dégradés. Un resserrement de ces « spreads » et une hausse des obligations sous-jacentes interviendront au fur et à mesure de la dissipation des inquiétudes.

Le seul véritable risque, qui ne semble pas totalement « pricé » par les investisseurs serait un Brexit sans accord entre les instances européennes et le Royaume-Uni. Dans ce cas les actifs risqués pourraient aller toucher de nouveaux points bas. Les obligations seraient, logiquement, moins impactées que les actions. En effet, ce scénario, s'il pénaliserait les bénéfices des sociétés ne remettrait pas en cause leur solvabilité.

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Information sur critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance

La notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance, bien qu'étant une composante prise en compte dans la décision d'investissement n'est pas déterminante dans le processus de sélection des valeurs au sein du portefeuille.

Une information plus complète que la Position de la Société de Gestion relative à la mise en œuvre de principes ESG est disponible sur la page « Informations réglementaires » du site interne www.gsdgestion.com.

Informations relatives aux mouvements du portefeuille

Sur l'année 2018, une rotation des actifs équivalente à 0,72 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 0,99.

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

Au cours de l'exercice, le fonds n'a détenu aucun organisme de placement collectif (OPCVM ou FIA) et n'a procédé à aucune opération réalisée sur des instruments financiers pour lesquelles la société GSD GESTION ou son groupe ont un intérêt particulier.

Information frais de gestion variables

La commission de surperformance est calculée selon la méthode de l'actif indicé et représente 15% TTC de la sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice composite 50% Dow Jones 600 Europe dividendes réinvestis + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7ans coupons réinvestis.

Au cours de l'exercice, des frais de gestion variables (commission de surperformance) ont été prélevés pour un montant de 204,54 €.

Information sur la Sélection des intermédiaires/ best exécution

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,

- Tarification,

- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Calcul du risque global

La méthode de calcul du risque global est la méthode de l'engagement comme précisé dans le prospectus.

Techniques de gestion efficace de portefeuille

Le FCP n'a pas fait appel à des prêts/emprunts de titres, ni à des mises en pension au cours de l'exercice.

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Règlement SFTR

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Swing pricing

Non applicable.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA,
- au PEA-PME.

Changements substantiels

Le FCP GSD Monde n'a fait l'objet d'aucun changement substantiel au cours de l'exercice.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2018

GSD MONDE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Politique de rémunération :

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2018, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 5 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2018) s'est élevé à 428 957 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 310 564 euros, soit 72,4 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 118 393 euros, 27,6 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

09/02/2018 : Caractéristiques comptables : Modification des commissions de mouvement

09/02/2018 : Caractéristiques de gestion : Modification de la Politique de rémunération

13/04/2018 : Modification de l'indice de référence : - Mentions benchmark

12/11/2018 : Caractéristiques comptables : - Tableau des modalités des souscriptions/rachats

12/11/2018 : Caractéristiques de gestion : - Précision à la rubrique titres de créance

12/11/2018 : Caractéristiques juridiques : - Article 3 du règlement

12/11/2018 : Modification de l'indice de référence : - Mentions benchmark

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	5 052 528,44	6 541 359,11
Actions et valeurs assimilées	5 052 528,44	6 415 644,29
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 052 528,44	6 415 644,29
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	99 309,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	99 309,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	26 405,82
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	26 405,82
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 993,43	2 388,62
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 993,43	2 388,62
Comptes financiers	245 817,44	420 198,62
Liquidités	245 817,44	420 198,62
Total de l'actif	5 301 339,31	6 963 946,35

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	4 979 293,87	6 527 794,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	377 327,98	483 832,70
Résultat de l'exercice (a, b)	-68 947,09	-94 685,74
Total des capitaux propres	5 287 674,76	6 916 941,23
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	26 405,82
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	26 405,82
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	26 405,82
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	13 664,55	20 599,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	13 664,55	20 599,30
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	5 301 339,31	6 963 946,35

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
ESXXH8F00002 Mini SP500- 0318	0,00	334 360,68
FCE1F8F00002 CAC40-EOP 0118	0,00	1 327 625,00
Total Indices	0,00	1 661 985,68
Total Contrats futures	0,00	1 661 985,68
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	1 661 985,68
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	1 661 985,68
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	130 576,93	96 935,80
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	130 576,93	96 935,80
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	998,01	360,06
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	998,01	360,06
Résultat sur opérations financières (I - II)	129 578,92	96 575,74
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	197 673,55	170 338,60
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-68 094,63	-73 762,86
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-852,46	-20 922,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-68 947,09	-94 685,74

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007059787	3 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007059787	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007059787 C

15% TTC de la sur performance du FCP au-delà de l'indice composite 50% Dow Jones 600 Europe dividendes réinvestis + 50% Euro MTS 5-7ans coupons réinvestis.

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif du FIA avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (50% Dow Jones 600 Europe dividendes réinvestis + 50% Euro MTS 5-7ans coupons réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le FIA.

La période de référence sur laquelle la commission de surperformance se calcule est l'exercice du FCP.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du FCP.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle est comptabilisée à partir du vendredi 06/03/2015 et sera acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2016.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent

les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Actions, warrants, obligations :</p> <p>-Société de gestion : 90%</p> <p>-Dépositaire : 10%</p> <p>Bourse française :</p> <p>1,08% TTC avec 18 € TTC mini</p> <p>Bourse étrangère :</p> <p>1,20% TTC avec 72 € TTC mini en sus des frais de courtage et de charges.</p> <p>Obligations :</p> <p>0,6% TTC avec 18 € TTC mini</p> <p>OPCVM et FIA :</p> <p>Dépositaire : 100%</p> <p>OPCVM et FIA :</p> <p>18 € TTC forfaitaire</p> <p>Marchés à terme :</p> <p>Monep :</p> <p>-Société de gestion : 1,56%</p> <p>-Dépositaire : 0,84%</p> <p>Monep :</p> <p>2,40% TTC en sus de la commission de compensation avec 10,84 € TTC min</p> <p>Futures :</p> <p>-Société de gestion : 3,90€ TTC/lot</p> <p>- Dépositaire : 2,10 € TTC/lot</p> <p>Futures :</p> <p>6 € TTC par lot traité</p>			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	6 916 941,23	4 718 987,61
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 016 459,02	2 372 344,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-774 334,18	-417 940,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	544 125,85	828 789,72
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-132 034,85	-55 734,91
Plus-values réalisées sur contrats financiers	181 627,56	74 150,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-149 618,88	-360 170,30
Frais de transaction	-73 767,32	-88 751,43
Différences de change	1 536,06	-4 179,44
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 150 820,92	-126 145,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 648 851,94</i>	<i>501 968,98</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>501 968,98</i>	<i>628 114,68</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-24 344,18	49 354,95
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>24 344,18</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>24 344,18</i>	<i>-25 010,77</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-68 094,63	-73 762,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	5 287 674,76	6 916 941,23

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	245 817,44	4,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	245 817,44	4,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	SEK	SEK	JPY	JPY	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	279 909,31	5,29	116 779,61	2,21	103 870,30	1,96	253 573,22	4,80
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	356,50	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	1 147,65	0,02
Comptes financiers	8 244,25	0,16	30 157,52	0,57	0,00	0,00	51 090,39	0,97
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-68 947,09	-94 685,74
Total	-68 947,09	-94 685,74

	31/12/2018	29/12/2017
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-68 947,09	-94 685,74
Total	-68 947,09	-94 685,74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	377 327,98	483 832,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	377 327,98	483 832,70

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	377 327,98	483 832,70
Total	377 327,98	483 832,70
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2014	C1 PART CAPI C	4 490 112,19	76 836	58,43	0,00	0,00	0,00	0,57
31/12/2015	C1 PART CAPI C	6 510 719,75	100 176	64,99	0,00	0,00	0,00	3,88
30/12/2016	C1 PART CAPI C	4 718 987,61	67 964	69,43	0,00	0,00	0,00	2,27
29/12/2017	C1 PART CAPI C	6 916 941,23	94 395	73,27	0,00	0,00	0,00	4,12
31/12/2018	C1 PART CAPI C	5 287 674,76	97 918	54,00	0,00	0,00	0,00	3,14

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	15 109,00000	1 016 459,02
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-11 586,00000	-774 334,18
Solde net des Souscriptions / Rachats	3 523,00000	242 124,84
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	97 918,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	657,71
Montant des commissions de souscription perçues	657,71
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	657,71
Montant des commissions de souscription rétrocedées	657,71
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
FR0007059787 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,99
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	197 469,01
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	204,54
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes	2 993,43
Total des créances		2 993,43
Dettes	Frais de gestion	13 664,55
Total des dettes		13 664,55
Total dettes et créances		-10 671,12

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	5 052 528,44	95,55
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	5 052 528,44	95,55
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	2 993,43	0,06
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-13 664,55	-0,26
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	245 817,44	4,65
DISPONIBILITES	245 817,44	4,65
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	5 287 674,76	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			5 052 528,44	95,55
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			5 052 528,44	95,55
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			5 052 528,44	95,55
TOTAL ANTILLES NEERLAND.			95 200,00	1,80
ANN4327C1220 HUNTER DOUGLAS	EUR	1 700	95 200,00	1,80
TOTAL AUTRICHE			127 324,00	2,41
AT0000609607 PORR	EUR	3 100	54 064,00	1,02
AT0000758305 PALFINGER	EUR	3 300	73 260,00	1,39
TOTAL BELGIQUE			263 055,00	4,97
BE0003656676 RECTICEL	EUR	9 500	60 705,00	1,15
BE0003807246 PICANOL	EUR	1 100	75 680,00	1,43
BE0974276082 ONTEX GROUP	EUR	3 500	62 650,00	1,18
BE0974313455 ECONOCOM GROUP	EUR	22 000	64 020,00	1,21
TOTAL CANADA			78 338,45	1,48
CA0641491075 BANK NOVA SCOTIA	CAD	1 800	78 338,45	1,48
TOTAL SUISSE			75 688,79	1,43
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ	CHF	350	75 688,79	1,43
TOTAL ALLEMAGNE			552 730,60	10,45
DE0005565204 DUERR	EUR	2 600	79 378,00	1,50
DE0005785604 FRESENIUS	EUR	1 400	59 332,00	1,12
DE0005785802 FRESENIUS MEDICAL CARE	EUR	700	39 648,00	0,75
DE0006083405 HORNBAACH HOLDING	EUR	1 600	65 920,00	1,25
DE0006200108 INDUS HOLDING POR.	EUR	2 200	85 800,00	1,62
DE000BAY0017 BAYER	EUR	760	46 025,60	0,87
DE000JST4000 JOST WERKE	EUR	3 500	92 400,00	1,75
DE000KGX8881 KION GROUP	EUR	1 900	84 227,00	1,59
TOTAL DANEMARK			42 639,59	0,81
DK0060252690 PANDORA	DKK	1 200	42 639,59	0,81
TOTAL ESPAGNE			104 910,00	1,98
ES0171996095 GRIFOLS PREF.CL.B	EUR	6 500	104 910,00	1,98

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FINLANDE			32 000,00	0,61
FI4000106299 FERRATUM	EUR	4 000	32 000,00	0,61
TOTAL FRANCE			2 774 844,40	52,48
FR0000032658 SYNERGIE	EUR	3 300	80 685,00	1,53
FR0000033904 JACQUET METAL SERVICE	EUR	2 500	38 800,00	0,73
FR0000034639 ALTRAN TECHNOLOGIES	EUR	12 000	84 060,00	1,59
FR0000036675 GROUPE CRIT	EUR	1 600	84 800,00	1,60
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	650	52 422,50	0,99
FR0000051732 ATOS	EUR	1 700	121 516,00	2,30
FR0000053027 AKWEL	EUR	4 500	72 450,00	1,37
FR0000054231 HIGH	EUR	17 000	75 055,00	1,42
FR0000060832 PRECIA	EUR	354	59 826,00	1,13
FR0000063737 AUBAY	EUR	3 000	84 450,00	1,60
FR0000073298 IPSOS	EUR	4 500	92 430,00	1,75
FR0000073793 DEVOTEAM	EUR	350	28 875,00	0,55
FR0000120271 TOTAL	EUR	2 327	107 460,86	2,03
FR0000120628 AXA	EUR	6 500	122 577,00	2,32
FR0000120859 IMERYS	EUR	2 150	90 257,00	1,71
FR0000121485 KERING	EUR	120	49 392,00	0,93
FR0000121857 FROMAGERIES BEL	EUR	90	26 280,00	0,50
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	3 200	93 328,00	1,77
FR0000125486 VINCI	EUR	1 700	122 434,00	2,30
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	1 338	67 007,04	1,27
FR0000130692 CHARGEURS	EUR	4 700	78 960,00	1,49
FR0000133308 ORANGE	EUR	8 500	120 317,50	2,28
FR0004007813 KAUFMAN ET BROAD	EUR	2 600	86 840,00	1,64
FR0004050250 NEURONES	EUR	4 000	75 600,00	1,43
FR0004050300 GROUPE OPEN	EUR	4 200	83 160,00	1,57
FR0004529147 TESSI	EUR	550	63 800,00	1,21
FR0005691656 TRIGANO	EUR	400	32 260,00	0,61
FR0010331421 INNATE PHARMA	EUR	6 500	48 327,50	0,91
FR0010404368 DLSI	EUR	3 300	52 800,00	1,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011476928 FNAC DARTY	EUR	1 500	85 650,00	1,62
FR0011950732 ELIOR GROUP	EUR	5 000	65 300,00	1,23
FR0012435121 ELIS	EUR	6 000	87 300,00	1,65
FR0012757854 SPIE	EUR	5 600	64 904,00	1,23
FR0012819381 GROUPE GUILLIN	EUR	3 400	65 892,00	1,25
FR0013176526 VALEO	EUR	1 000	25 510,00	0,48
FR0013252186 PLASTIQUE DU VAL DE LOIRE	EUR	7 000	62 230,00	1,18
FR0013269123 RUBIS	EUR	2 600	121 888,00	2,31
TOTAL ROYAUME UNI			56 906,39	1,08
GB0009697037 BABCOCK INTL GROUP	GBP	4 000	21 772,07	0,41
GB00B15FWH70 CINEWORLD GROUP	GBP	12 000	35 134,32	0,67
TOTAL IRLANDE			102 344,00	1,94
IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP	EUR	4 400	102 344,00	1,94
TOTAL ITALIE			56 124,00	1,06
IT0003115950 DE LONGHI	EUR	1 500	33 150,00	0,63
IT0005043507 OVS	EUR	21 000	22 974,00	0,43
TOTAL JAPON			103 870,30	1,96
JP3422950000 SEVEN_AND_I	JPY	1 200	45 613,92	0,86
JP3910660004 TOKIO MARINE HOLDINGS	JPY	1 400	58 256,38	1,10
TOTAL LUXEMBOURG			99 890,00	1,89
LU1296758029 CORESTATE CAPITAL HOLDING	EUR	1 800	54 540,00	1,03
LU1598757687 ARCELORMITTAL	EUR	2 500	45 350,00	0,86
TOTAL PAYS-BAS			89 974,00	1,70
NL0000379121 RANDSTAD	EUR	1 100	44 099,00	0,84
NL0000852531 KENDRION	EUR	1 500	31 350,00	0,59
NL0000852564 AALBERTS INDUSTRIES	EUR	500	14 525,00	0,27
TOTAL SUEDE			116 779,61	2,21
SE0000114837 TRELLEBORG S.B	SEK	4 300	59 020,44	1,12
SE0006625471 DUSTIN GROUP	SEK	8 000	57 759,17	1,09
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			279 909,31	5,29
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	75	68 345,69	1,29
US0427351004 ARROW ELECTRONICS ORD.	USD	1 000	60 129,07	1,14

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
US3755581036 GILEAD SCIENCES	USD	950	51 820,44	0,98
US8835561023 THERMO FISHER SCIENTIFIC	USD	250	48 790,01	0,92
US9139031002 UNIVERSAL HEALTH SERVICES CL.B	USD	500	50 824,10	0,96

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



GSD MONDE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**

GSD MONDE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GSD GESTION
37, rue de Liège
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GSD MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



GSD MONDE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM